

Formulaire B
Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

Selon la nature de votre demande, votre envoi comprendra la section 3 ou la section 4.

La section 6 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément – signature

Section 1 : Identification du demandeur

Dénomination officielle : Cellule pour l'emploi et le développement économique de Gembloux

Numéro d'agrément : CISP-032

Rue : Albert

Numéro : 1

Boîte :

Code postal : 5 0 3 0

Localité : GEMBLOUX

Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier

Madame Monsieur

Nom : BEILHARZ

Prénom : Joachim

Fonction : Directeur

Téléphone : 081/61.33.74

Courriel : admin@cedeg.be

Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

<input type="checkbox"/>	<u>uniquement</u> une modification de l'arrêté d'agrément ; <i>(complétez la section 3)</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières (et éventuellement une autre modification de l'arrêté d'agrément) ; <i>(complétez la section 4)</i>

Cochez la case qui vous concerne.

Complétez ensuite ci-dessous la section du formulaire qui vous concerne.

Section 3 : Modification de l'arrêté d'agrément

Votre demande concerne :

<input type="checkbox"/>	une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit
<input type="checkbox"/>	une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé
<input type="checkbox"/>	une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée
<input type="checkbox"/>	une suppression de filière agréée

Cochez la ou les cases qui vous concernent.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Total des heures agréées :					

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Total des heures agréées :					

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations.

(40 lignes maximum) :

Passez directement à la section 6 : déclaration sur l'honneur et signature.

Ne joignez pas d'annexe.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Si vous avez complété cette section 3, vous ne devez ni compléter, ni renvoyer la section 4.

Section 4 : Nouvelle filière

Votre demande concerne :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières sans augmentation du volume horaire total agréé |
| <input checked="" type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières avec augmentation du volume horaire total agréé |

Cochez la case qui vous concerne.

Le cas échéant, votre demande concerne de plus :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit |
| <input checked="" type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé |
| <input type="checkbox"/> | une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée |
| <input type="checkbox"/> | une suppression de filière agréée |

Cochez la ou les cases qui vous concernent éventuellement.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
NAMUR	Défi	Formation professionnalisante	346	Assistant(e) Administratif(ve)	4810
NAMUR	Défi	Formation professionnalisante	341	Formation vente	3799
NAMUR	Défi	Orientation professionnelle	90	Orientation – Mode d'Emploi	3391
Total des heures agréées :					12000

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées, dont les nouvelles filières, et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
NAMUR	Défi	Formation professionnalisante	346	Assistant(e) Administratif(ve)	8400
NAMUR	Défi	Formation professionnalisante	341	Formation vente	7200
NAMUR	Défi	Orientation professionnelle	90	Orientation – Mode d'Emploi	3391
NAMUR	Défi	Formation professionnalisante	481	Développeur(euse) Informatique	7680
NAMUR	Défi	Formation professionnalisante	481	Technicien(ne) réseaux	6520
NAMUR	Défi	Formation professionnalisante	481	Créateur(trice) 3D	7620
Total des heures agréées :					40811

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations (le contenu détaillé de chaque nouvelle filière sera développé dans les pages suivantes).

(40 lignes maximum) :

Nous sollicitons une augmentation du nombre d'heures agréées de nos deux filières professionnalisantes existantes. En effet, lors du précédent renouvellement d'agrément nous avons obtenu deux nouvelles filières mais le nombre d'heures total agréé était resté inchangé. Le nombre de stagiaires potentiels dépasse donc largement le nombre de places disponibles et nous sommes contraints de refuser des entrées en formation.

Le moratoire sur le nombre d'heures, en vigueur depuis 2018, nous a empêché d'augmenter le volume horaire de notre agrément.

La modification demandée correspond donc au nombre de stagiaires en demande d'entrée (non satisfaite) en formation.

Nous proposons également trois nouvelles filières à l'agrément, toutes trois visant des métiers actuellement en pénurie et offrant donc de nombreux débouchés professionnels.

Ces filières sont dans la continuité du projet pédagogique de notre centre et de son objectif social : développement des compétences numériques et des nouvelles technologies.

Description de la nouvelle filière : Développeur(se) informatique

Complétez cette rubrique (pages 8 à 19) **pour chaque nouvelle filière** proposée à l'agrément en reproduisant le modèle si nécessaire.

Bassin(s) EFE compétent(s) : **NAMUR**

Si plusieurs Bassins EFE (chambre Emploi-Formation) concernés, indiquez-les tous.

Cohérence et articulation avec le projet pédagogique du centre

Il s'agit ici de montrer en quoi et comment le choix de la filière permet de mieux rencontrer concrètement les objectifs visés par le projet pédagogique du centre.

(25 lignes maximum) :

La formation Développeur(se) vient d'un constat réalisé sur le terrain et par nos partenaires tels que l'école de promotion sociale de Tamines. Certains stagiaires, de plus en plus nombreux, souhaitent se former dans des domaines plus poussés de l'informatique. Cette formation permettrait donc de combler ce manque et de répondre à un besoin croissant de main d'œuvre dans le domaine. De plus, l'expertise de la CEDEG en matière informatique n'est plus à démontrer. En effet, entreprises locales et administrations publiques n'hésitent pas à faire appel à notre Cellule pour le développement d'application, le design de réseaux ou la création de sites web. La situation géographique de la CEDEG, à la limite entre les provinces de Namur et du Brabant Wallon, nous place idéalement au centre de deux parcs scientifiques en demande d'informaticiens, Créalys d'une part et Axis d'autre part. Nous sommes également très proches de sociétés telles qu'Odo qui recrutent en permanence des profils techniques. La filière de développeur(se) informatique mettra également en œuvre les compétences transversales comme l'autonomisation des stagiaires, les outils de recherches d'emploi et le suivi psycho-social des stagiaires.

Public visé par la filière

Si c'est pertinent pour votre filière, indiquez les éventuelles spécificités du public visé.

(10 lignes maximum) :

Le public visé est celui du décret CISP

Activités-clés et compétences

Par « compétence », on entend, pour chaque activité-clé, la capacité d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail pour le développement professionnel ou personnel. La compétence est décrite par un verbe d'action observable et l'objet sur lequel porte l'action.

Exemple : filière : « commis de cuisine » / activité-clé : « participer au service » / compétence : « dresser selon un modèle »

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Activité clé n°1 : Utiliser l'outil informatique de base :

Paramétrer son poste de travail, produire des documents de communication avec les outils bureautiques, travailler dans un environnement réseau, utiliser Internet, travailler sur les images à partir d'un logiciel

Activité clé n°2 : Communiquer dans un projet :

Communiquer avec l'équipe de développement au sein d'un projet, documenter son travail, concevoir un mode d'emploi ou de la documentation technique à l'usage des utilisateurs et/ou des autres développeurs, former les utilisateurs au produit

Activité clé n°3 : Concevoir un logiciel :

Réaliser le planning du projet, réaliser une étude de faisabilité

Activité clé n°4 : Réaliser l'étude détaillée et technique :

Organiser son propre travail, réaliser l'étude technique, structurer l'architecture de l'application, structurer l'architecture de l'éventuelle base de données, concevoir les tests unitaires/fonctionnels

Activité clé n°5 : Créer et gérer des bases de données :

Implémenter les bases de données, administrer les bases de données, construire des requêtes, optimiser l'exploitation des bases de données

Activité clé n°6 : Coder et tester les applications :

Construire des algorithmes, concevoir une application modulaire et maintenable, tester les applications

Activité clé n°7 : Mettre en exploitation un projet :

Gérer une infrastructure client/serveur, déployer une application

Activité clé n°8 : Maintenir les applications

Assurer la maintenance corrective, assurer la maintenance évolutive

Aptitudes

Par « aptitude », on entend la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Ces savoir-faire sont de 3 types :

- les savoir-faire pratiques lorsqu'ils relèvent de la dextérité, de l'utilisation de méthode, d'outils, de machine ;
- les savoir-faire cognitifs lorsqu'il s'agit de l'utilisation de la pensée logique, intuitive ou créative ;
- les savoir-faire comportementaux en situation professionnelle qui sont de trois ordres: organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Utiliser et administrer son ordinateur et le système d'exploitation, assurer l'installation et la maintenance de logiciels et périphériques, Utiliser une suite bureautique, Mener une recherche sur le réseau en utilisant différents outils, Réaliser son travail au sein du projet en adéquation avec le reste de l'équipe, Partager et synchroniser le travail de développement, Détecter et reformuler les besoins du client, Traduire en langage simple et vulgarisé son contenu de communication, Percevoir et organiser dans le temps un projet dans sa globalité, Réaliser une liste complète des tâches afférentes à la mission, Traduire l'information sous forme de schémas, Évaluer les délais et les coûts de production, Produire une liste de solutions envisageables, Réaliser des prototypes et des maquettes, Préparer son travail en parcourant le cahier des charges, en étudiant des projets ou sites similaires, Choisir les meilleurs outils, techniques ou méthodes de travail à utiliser, Répondre aux questions relatives aux exigences techniques du projet, Découper le projet en modules, Déterminer, en collaboration avec les différents intervenants (marketeurs, créatifs, ...) les maquettes, les mécanismes de navigation et les chartes graphiques, Définir et planifier le déploiement de l'application, Analyser la structure des bases de données, Définir les contraintes liées à la base de données, Définir les droits des utilisateurs, Estimer les volumes de données à enregistrer, Préparer les jeux de test unitaires, Visualiser les différents scénarios possibles d'une application, Définir les champs, Établir les liens, Écrire des requêtes SQL, Optimiser des requêtes SQL, Ajouter, supprimer, mettre à jour des données, Analyser l'activité de la base de données, Évaluer et choisir des algorithmes, Exploiter des algorithmes existants, Différencier le code client/serveur, Tester l'application, Déployer les bases de données, Tester et déboguer l'application, Analyser le rapport d'erreurs, Corriger les bugs rapportés, Optimiser le code des différents modules, Traiter les demandes de mise à jour, Anticiper les problèmes potentiels de l'application.

Savoirs

Par « savoir », on entend un ensemble de connaissances relatives à des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Connaître les techniques de gestion des fichiers et des données, Connaître les procédures adéquates en matière de protection contre les virus, Comprendre les normes en vigueur et leur signification, Connaître les capacités de communication d'Internet, Connaître les différents formats d'images et leurs modes de compression, Connaître les facteurs humains influençant les processus de production dans la dynamique de travail en projet, Connaître le fonctionnement de base d'un workflow, Connaître les outils et techniques de partage d'informations dans une équipe de développement, Connaître les différentes méthodes de rédaction orientée utilisation (how to), Connaître les règles de construction d'un cours, d'un slide-show, Connaître le cycle de vie et l'organisation d'un projet : phases clés, contraintes et gestion des risques, Connaître les outils de modélisation de l'information (flow chart, UML ...), Connaître les environnements de développement efficaces pour réaliser des prototypes ou maquettes, Connaître les étapes d'une gestion de projet, Connaître les principes de fonctionnement d'un logiciel de planification de projet, Connaître les règles de construction des bases de données, Connaître les techniques de modélisation des bases de données, Connaître les techniques d'administration des bases de données, Connaître les principes de réalisation et d'application des jeux de test, Connaître les techniques de création des tables et de leurs liens, Connaître les principes de sécurité au niveau des bases de données, Connaître le langage SQL et les fonctions associées, Connaître les principes d'optimisation des requêtes SQL, Connaître les principes des procédures transactionnelles, triggers, view, procédures stockées, Connaître les différents types d'algorithmes de traitement de l'information et leurs performances, Connaître les principes de logique et de technologies de programmation, Connaître les standards du développement Web (client/serveur), Connaître les techniques de programmation de tests, Connaître les techniques de logging et de capture d'erreurs, Connaître les possibilités en matière d'hébergement et de déploiement d'application, Connaître les règles de rédaction d'un bug report, Connaître les règles de rédaction d'une demande de mise à jour, Connaître la structure et les mécanismes d'analyse des logs,

Types d'entrées et nombre de places

Entrées permanentes
(cochez la case si pertinent)

Nombre maximal de places de formation simultanées pour les entrées permanentes :

Entrées par session
(cochez la case si pertinent)

Répartition des heures du programme de formation

Il s'agit de donner une répartition théorique, le programme pouvant être adapté en fonction des spécificités des stagiaires.

Répartition du programme		Nombre d'heures par stagiaire	Nombre d'heures maximal ou minimal prévus par la réglementation
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	150	/
	dispensées par un organisme partenaire	96	/
Formation pratique	dans votre organisme	300	/
	dispensées par un organisme partenaire		/
Stages en entreprise (sauf dérogation, la durée maximale des stages ne peut excéder 50% de la durée totale du programme. Le stagiaire doit avoir effectué une formation minimale de 150 heures au sein du centre avant d'accéder à un stage)	Stages d'acculturation		Maximum 90 heures par stage
	Stages de formation professionnelle	152	Maximum 520 heures par stage, sauf dérogation
Accompagnement social	dans votre organisme	70	
	dispensées par un organisme partenaire		
Total par stagiaire :		768	Maximum 2.100 heures

Nombre d'heures total proposé à l'agrément pour cette filière :

Encadrement

Nombre total de personnel d'encadrement prévu pour la filière : en ETP

Par personnel d'encadrement, il faut entendre les formateurs et les travailleurs en charge du suivi pédagogique ou de l'accompagnement social, qu'il s'agisse de personnel interne ou externe.

Taux théorique d'encadrement :

Par taux d'encadrement, il faut entendre le quotient résultant de la division du nombre d'heures d'encadrement, sachant qu'1 ETP équivaut à 1.672 heures, par le nombre d'heures de formation.

Présentation du programme de la filière

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

La formation théorique se divise en plusieurs unités de formation. La première (UF1) se focalisera sur l'outil informatique. Elle sera subdivisée en plusieurs cours tels que l'apprentissage du matériel et des périphériques, la recherche Internet, l'utilisation du système d'exploitation, les fonctionnalités d'un traitement de texte, d'un logiciel de présentation, d'un tableur et d'une base de données informatisée. Une deuxième unité de formation (UF2) concernera les outils de communication au sein d'une équipe de développeurs. Celle-ci portera tant sur la documentation du code que sur l'importance de partager les informations entre les différents acteurs du projet. Les outils technologiques couramment utilisés dans ce cadre seront présentés. Les compétences techniques seront évaluées tout au long de la formation afin d'adapter le programme de formation de chaque stagiaire en fonction de son apprentissage. Une troisième unité de formation (UF3) s'attachera à démontrer l'importance de l'étude préalable pour tout projet informatique. Elle mettra l'accent sur les principes de faisabilité et de rentabilité d'un projet mais également sur la recherche des technologies les plus adéquates en fonction du type de projet et des demandes du client.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Une unité de formation sera assurée par une bénévole externe. Elle consistera en l'apprentissage et la découverte de l'anglais technique. En effet, nous constatons que les compétences linguistiques sont de plus en plus souvent sollicitées dans les offres d'emploi et il nous paraît important de démystifier l'apprentissage des langues qui souffre parfois d'a priori datant de la scolarité. De plus, l'anglais s'est imposé comme la langue d'usage obligatoire dans le domaine informatique.

Formation pratique dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

La formation pratique sera également subdivisée en plusieurs unités de formation. Ces unités permettront au stagiaire d'acquérir les compétences propres à son futur métier dans des situations aussi proches de la réalité que possible. Une première unité comportera des activités liées à la programmation en tant que telle : découverte des logiciels de développement, des systèmes de gestion de sources, des différents langages de programmation utilisés dans le monde de l'entreprise. L'apprentissage se fera à partir d'exemples réels que pourrait rencontrer le stagiaire dans sa pratique professionnelle.

La deuxième unité de formation portera sur la création et la gestion des bases de données. En effet, la majorité des applications actuelles, qu'elles soient Web, Mobile ou Desktop, impliquent une communication avec une ou plusieurs bases de données.

Cette UF explicitera les concepts liés aux bases de données comme les requêtes SQL, les tables, les liaisons, l'intégrité référentielle ou encore la sauvegarde des données.

La troisième unité de formation concernera la maintenabilité des applications : comment concevoir des test unitaires ou fonctionnels cohérents et efficaces afin de couvrir toutes les situations possibles, comment rechercher et corriger des bugs au sein d'une application. Le travail en équipe sera également abordé et plus particulièrement la nécessité de rédiger du code lisible et bien documenté.

La quatrième unité de formation portera sur le déploiement et la maintenance des applications. Elle développera les concepts de livraison d'application et de mise à jour ainsi que le déploiement d'application client-serveur. La production d'une documentation client et l'analyse des retours de bugs seront également abordés.

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Néant

Stages d'acculturation

(20 lignes maximum) :

Néant

Stages de formation professionnelle

La durée du stage de formation professionnelle est limitée à 520 heures, sauf si un dépassement de cette durée est imposé par une autre base légale. En cas de dépassement imposé, outre la description générale des stages de formation professionnelle organisés au programme, veuillez mentionner explicitement dans le cadre ci-dessous la base légale de référence et en expliquer les conséquences.

(20 lignes maximum) :

Des stages en entreprise sont prévus en cours de formation afin d'observer et de confirmer son choix professionnel. Ces stages sont d'une durée d'un mois de manière à permettre au stagiaire de soit changer de service au sein d'une même entreprise, soit de faire deux stages au sein de deux entreprises de secteurs différents (par exemple développeur Web ou développeur SGBD) afin de préciser la suite de son parcours de formation. Les stages sont, dans la mesure du possible, effectués dans des entreprises susceptibles de recruter du personnel de manière à donner l'occasion aux stagiaires de démontrer leurs compétences. Ces stages sont également l'occasion de développer de nouvelles compétences, parfois sur des logiciels propres à l'entreprise, parfois en identifiant les lacunes et en faisant part au formateur lors du retour au centre de formation. Il sera alors possible d'élaborer un cours spécifique aux besoins des stagiaires.

Accompagnement social dans votre organisme

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Les formateurs veillent à ce que le stagiaire : se familiarise avec le principe d'autonomie, bénéficie de conditions confortables pour développer son potentiel et valorise ses compétences acquises. Le stagiaire découvre son mode d'apprentissage, ses moteurs professionnels et parvient à établir un bilan personnel et professionnel tout en atteignant une meilleure confiance en lui. L'accent sera également mis sur le développement d'une stratégie personnelle de recherche d'emploi et d'une attitude emploi appropriée. Dès le début du parcours, on demande à chaque stagiaire de mettre en place une ou deux actions afin de se donner les moyens de réussir la formation (exemple : se lever chaque matin une demi-heure plus tôt de manière à prendre du temps pour ses enfants et arriver malgré tout à l'heure à la formation). Le stagiaire est soutenu régulièrement dans cette action au cours de la formation. Des crises au sein d'un groupe peuvent toujours survenir. Des ateliers adéquats sont alors mis en place afin d'essayer de résoudre le problème et de retrouver une bonne ambiance de travail. Une prise en charge plus individuelle et plus soutenue peut être nécessaire lorsqu'un stagiaire présente certaines difficultés plus personnelles.

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Partenariats mis en œuvre pour la filière

Cet item ne concerne que les partenariats déjà établis ou qui, à tout le moins, seront opérationnels dès un éventuel agrément de la filière. Ajoutez des lignes dans le tableau si nécessaire.

Partenaires Personnes morales			
N° BCE	Nom du partenaire	Convention Oui / Non	Objet clair et précis du partenariat
0236.363.165	Maison de l'Emploi	Oui	Information et orientation du public vers la formation
0216.697.604	CPAS de Gembloux	Non	Création de passerelles Diffusion de l'information, favoriser l'intégration de bénéficiaires du CPAS. Envoi de stagiaires vers service social, renseignements par rapport au permis de conduire
0236.363.165	FOREM	Oui	Mise à disposition d'espace de diffusion d'offres d'emploi. Mise en œuvre du contrat de coopération
Partenaires Personnes physiques			

Si une convention existe, celle-ci ne doit pas figurer en annexe, mais devra être tenue à disposition de l'Inspection dans le cadre de ses futurs contrôles.

Remarques éventuelles sur les ressources humaines, matérielles et financières

Indiquez toute information complémentaire pertinente (qualification des formateurs, nouveaux locaux, matériel spécifique utilisé, etc.)

(25 lignes maximum) :

*Les stagiaires auront l'occasion de se former sur du matériel informatique de qualité.
Nous attachons également une grande importance à l'ergonomie des postes de travail et à la prévention des risques articulaires et musculaires liés à une longue station assise devant un écran.
Les logiciels utilisés seront, dans la mesure du possible, ceux employés en entreprise mais l'accent sera également mis sur les équivalents libres.*

Description de la nouvelle filière – Technicien(ne) réseaux

Complétez cette rubrique (pages 8 à 19) **pour chaque nouvelle filière** proposée à l'agrément en reproduisant le modèle si nécessaire.

Bassin(s) EFE compétent(s) : NAMUR

Si plusieurs Bassins EFE (chambre Emploi-Formation) concernés, indiquez-les tous.

Cohérence et articulation avec le projet pédagogique du centre

Il s'agit ici de montrer en quoi et comment le choix de la filière permet de mieux rencontrer concrètement les objectifs visés par le projet pédagogique du centre.

(25 lignes maximum) :

La formation en technicien réseau vient d'un constat lors de nos séances d'informations pour notre formation d'assistant(e) administratif(ve). Certains stagiaires, de plus en plus nombreux, souhaitent se former dans un domaine plus poussé de l'informatique. Cette formation permettrait donc de combler ce manque. De plus, l'expertise de la CEDEG en matière informatique n'est plus à démontrer, en effet, entreprises locales et administrations publiques n'hésitent pas à faire appel à notre Cellule pour le développement d'application, le design de réseaux ou la création de sites web. La situation géographique de la CEDEG, à la limite entre les provinces de Namur et du Brabant Wallon, nous place idéalement au centre de deux parcs scientifiques en demande de techniciens réseaux, Créalys d'une part et Axis d'autre part.

Public visé par la filière

Si c'est pertinent pour votre filière, indiquez les éventuelles spécificités du public visé.

(10 lignes maximum) :

Le public visé est celui du décret CISP

Activités-clés et compétences

Par « compétence », on entend, pour chaque activité-clé, la capacité d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail pour le développement professionnel ou personnel. La compétence est décrite par un verbe d'action observable et l'objet sur lequel porte l'action.

Exemple : filière : « commis de cuisine » / activité-clé : « participer au service » / compétence : « dresser selon un modèle »

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Finalité du métier

Déployer, développer, améliorer et maintenir les réseaux en assurant un accompagnement à l'utilisateur.

Activité clé 1 : Intégrer des PC et périphériques dans un environnement réseau :

Configurer l'accès à un réseau filaire ainsi qu'au réseau sans-fil sécurisé

Créer des comptes et des profils utilisateurs locaux

Configurer un client « mail »

Activité clé 2 : Diagnostiquer une panne (hard/soft/réseaux) :

Identifier le dysfonctionnement

Effectuer les recherches techniques et documentaires nécessaires

Déterminer l'origine de la panne

Préconiser l'intervention adéquate

Activité clé 3 : Déployer et gérer un réseau :

Déployer le réseau physique

Planifier et configurer l'IP

Configurer les fonctionnalités de base de l'appareillage réseau (switch, routeur, points d'accès WIFI, proxy...)

Sécuriser le réseau

Configurer des services réseau de pair à pair et centralisés

Paramétrer, gérer et sécuriser les comptes réseau

Créer et gérer des partages

Gérer l'environnement des utilisateurs

Aptitudes

Par « aptitude », on entend la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Ces savoir-faire sont de 3 types :

- les savoir-faire pratiques lorsqu'ils relèvent de la dextérité, de l'utilisation de méthode, d'outils, de machine ;
- les savoir-faire cognitifs lorsqu'il s'agit de l'utilisation de la pensée logique, intuitive ou créative ;
- les savoir-faire comportementaux en situation professionnelle qui sont de trois ordres: organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).
(30 lignes maximum) :

Comprendre les besoins du client et les traduire en termes de matériel hardware/software/réseau).

Avoir une image globale du projet dans lequel on agit.

Assurer une veille technologique concernant l'informatique en général ainsi que des demandes de développement de plus en plus pointues et critiques.

S'approprier l'information sur les dernières innovations en matière d'hardware/software/réseau pour assurer les bonnes pratiques du métier.

Assurer une formation continue et proposer des solutions actualisées et performantes.

Se prémunir des dangers

Connaître les règles de sécurité individuelles et collectives.

Maîtriser les règles électriques concernant la protection des personnes et des équipements.

Effectuer des tests durant toutes les phases de son travail.

Faire preuve de logique, d'esprit d'analyse, de minutie et de rigueur dans le soin apporté aux détails.

Faire preuve de persévérance lors des phases de déploiement et de résolution de problèmes.

Tester des pistes de solution.

Intégrer les erreurs comme sources de solutions pour l'avenir.

Construire une base de connaissance sur l'acquis expérimentiel et réinvestir l'information dans de nouveaux contextes.

Identifier le problème et son contexte.

Percevoir les éléments déterminants et les liens qui les unissent.

Être autonome et travailler en équipe.

Réaliser son travail au sein du projet en adéquation avec le reste de l'équipe.

Choisir la méthode à suivre ou la solution technique la plus adaptée.

Partager et transmettre ses compétences au sein d'une équipe.

S'intégrer dans la dynamique de groupe de l'équipe.

Veiller à pouvoir remplacer un collègue ou à être remplacé selon les circonstances.

Se référer à l'équipe quand il y a une situation problème qui ne trouve pas de solution.

Chercher les ressources nécessaires quand les siennes ne sont pas suffisantes.

Passer facilement d'un projet à l'autre, sans pour autant perdre de vue la progression de ses autres missions.

Mener plusieurs tâches de front et manipuler les outils de gestion de projet.

Être dynamique, souple et adaptatif.

Être créatif(ve) et trouver des solutions nouvelles.

Exercer et développer sa pensée créatrice, s'imprégner des éléments d'une situation et s'engager dans l'exploration.

Adopter un fonctionnement souple et créer de nouvelles procédures ou adapter des procédures existantes.

Être soumis à l'application de procédures

Se donner des méthodes de travail efficaces, être ponctuel et atteindre les objectifs dans les délais impartis.

Agir avec minutie et méthode afin de visualiser la tâche dans son ensemble.

Structurer et analyser sa démarche.

Pouvoir se centrer sur la tâche et penser en termes de solution.

Gérer le stress et être capable de décompresser rapidement.

Appliquer et mettre à jour des check-lists.

Prioriser les actions sur base de l'expérience.

Estimer le temps de travail nécessaire pour une tâche et organiser le planning selon les circonstances.

Résoudre rapidement les problèmes rencontrés.

Veiller à la qualité de son travail et penser en termes de « services ».

Assurer les suivis de l'intervention.

Vérifier si les nouvelles technologies et nouveaux outils peuvent contribuer à améliorer la qualité du service

Savoirs

Par « savoir », on entend un ensemble de connaissances relatives à des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Identifier les différents composants d'un pc
Connaître le fonctionnement général d'un pc
Maîtriser les règles électriques concernant la protection des personnes et des équipements
Identifier l'OS adéquat (sécurité, prix, fonctionnalités, version, maintenance, disponibilité des mises à jour...)
Connaître dans l'OS choisi les fichiers de configuration et leurs formats
Connaître les principes des systèmes d'exploitation informatiques
Connaître les méthodes d'installation et de déploiement
Connaître les différentes interfaces internes et externes et leurs caractéristiques
Connaître les caractéristiques des périphériques les plus courants
Connaître les techniques et outils de déploiement et d'automatisation
Connaître les différents câbles et connectiques utilisés dans les réseaux et leurs caractéristiques de fonctionnement
Connaître le fonctionnement général d'un réseau, son architecture, sa structure
Interpréter le lexique technique et les abréviations du domaine des réseaux
Connaître les OS et protocoles réseau
Connaître les logiciels réseau clients courants, leur structure et leurs composants
Connaître les logiciels réseau serveurs courants et leur fonctionnement
Connaître les divers types de cartes réseau (spécificités techniques et pilotes selon les OS)
Connaître les mécanismes d'authentification les plus courants
Connaître les différentes normes WIFI et leurs caractéristiques en termes de performance et de sécurité
Interpréter le lexique technique et les abréviations des réseaux
Connaître les différentes architectures de réseau
Connaître les OS et protocoles réseau
Connaître l'architecture et le fonctionnement du réseau dont on a la charge
Connaître les stratégies de sécurité
Connaître les fonctions liées à la sécurité dans les OS
Connaître les protocoles spécifiques au service mail
Connaître les composants des serveurs mail
Connaître les paramètres de stockage des données
Connaître les techniques d'aide au diagnostic et d'assistance à distance : mail, logiciels de maintenance à distance (vpn, prise en main du bureau)
Connaître les OS et protocoles réseau (TCP/IP)

Types d'entrées et nombre de places

Entrées permanentes

(cochez la case si pertinent)

Nombre maximal de places de formation simultanées pour les entrées permanentes :

Entrées par session

(cochez la case si pertinent)

Répartition des heures du programme de formation

Il s'agit de donner une répartition théorique, le programme pouvant être adapté en fonction des spécificités des stagiaires.

Répartition du programme		Nombre d'heures par stagiaire	Nombre d'heures maximal ou minimal prévus par la réglementation
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	190	/
	dispensées par un organisme partenaire	30	/
Formation pratique	dans votre organisme	220	/
	dispensées par un organisme partenaire		/
Stages en entreprise (sauf dérogation, la durée maximale des stages ne peut excéder 50% de la durée totale du programme. Le stagiaire doit avoir effectué une formation minimale de 150 heures au sein du centre avant d'accéder à un stage)	Stages d'acculturation		Maximum 90 heures par stage
	Stages de formation professionnelle	152	Maximum 520 heures par stage, sauf dérogation
Accompagnement social	dans votre organisme	60	
	dispensées par un organisme partenaire		
Total par stagiaire :		652	Maximum 2.100 heures

Nombre d'heures total proposé à l'agrément pour cette filière :

Encadrement

Nombre total de personnel d'encadrement prévu pour la filière :

en ETP

Par personnel d'encadrement, il faut entendre les formateurs et les travailleurs en charge du suivi pédagogique ou de l'accompagnement social, qu'il s'agisse de personnel interne ou externe.

Taux théorique d'encadrement :

Par taux d'encadrement, il faut entendre le quotient résultant de la division du nombre d'heures d'encadrement, sachant qu'1 ETP équivaut à 1.672 heures, par le nombre d'heures de formation.

Présentation du programme de la filière

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

La formation théorique se divise en plusieurs unités de formation :

La première unité de formation théorique se focalisera sur les termes et les concepts de l'informatique, tant hardware que software.

La deuxième unité abordera les concepts liés au réseau (les différentes couches TCP/IP, les terminologies spécifiques, le fonctionnement théorique et les différents types de réseaux.)

La troisième unité concernera les concepts de serveurs (mail, authentification...)

Les compétences techniques seront évaluées tout au long de la formation afin d'adapter le programme de formation de chaque stagiaire en fonction de son apprentissage

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Une unité de formation sera assurée par une bénévole externe. Elle consistera en l'apprentissage et la découverte de l'anglais technique. En effet, nous constatons que les compétences linguistiques sont de plus en plus souvent sollicitées dans les offres d'emploi et il nous paraît important de démystifier l'apprentissage des langues qui souffre parfois d'a priori datant de la scolarité. De plus, l'anglais s'est imposé comme la langue d'usage obligatoire dans le domaine informatique.

Formation pratique dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

La formation pratique sera également subdivisée en plusieurs unités de formation. Ces unités permettront au stagiaire d'acquérir les compétences propres à son futur métier dans des situations aussi proches de la réalité que possible. Ces unités sont les suivantes :

UF1 : Intégrer des PC et périphériques dans un environnement réseau

UF2 : Assurer la maintenance de l'infrastructure, diagnostiquer et résoudre les pannes (hard/soft/réseaux) et de l'environnement utilisateur

UF3 : Fournir un support à distance (hard/soft/réseaux) à l'utilisateur

UF4 : Déployer et gérer un réseau

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Néant

Stages d'acculturation

(20 lignes maximum) :

Néant

Stages de formation professionnelle

La durée du stage de formation professionnelle est limitée à 520 heures, sauf si un dépassement de cette durée est imposé par une autre base légale. En cas de dépassement imposé, outre la description générale des stages de formation professionnelle organisés au programme, veuillez mentionner explicitement dans le cadre ci-dessous la base légale de référence et en expliquer les conséquences.

(20 lignes maximum) :

Des stages en entreprise sont prévus en fin de formation afin d'observer et de confirmer son choix professionnel. Ces stages sont d'une durée d'un mois de manière à permettre au stagiaire de soit changer de service au sein d'une même entreprise, soit de faire deux stages au sein de deux entreprises de secteurs différents afin de préciser la suite de son parcours de formation. Les stages sont, dans la mesure du possible, effectués dans des entreprises susceptibles de recruter du personnel de manière à donner l'occasion aux stagiaires de démontrer leurs compétences. Ces stages sont également l'occasion de développer de nouvelles compétences, parfois sur des logiciels propres à l'entreprise, parfois en identifiant les lacunes et en faisant part au formateur lors du retour au centre de formation. Il sera alors possible d'élaborer un cours spécifique aux besoins des stagiaires.

Accompagnement social dans votre organisme

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Les formateurs veillent à ce que le stagiaire : se familiarise avec le principe d'autonomie, bénéficie de conditions confortables pour développer son potentiel et valorise ses compétences acquises. Le stagiaire découvre son mode d'apprentissage, ses moteurs professionnels et parvient à établir un bilan personnel et professionnel tout en atteignant une meilleure confiance en lui. L'accent sera également mis sur le développement d'une stratégie personnelle de recherche d'emploi et d'une attitude emploi appropriée. Dès le début du parcours, on demande à chaque stagiaire de mettre en place une ou deux actions afin de se donner les moyens de réussir la formation (exemple : se lever chaque matin une demi-heure plus tôt de manière à prendre du temps pour ses enfants et arriver malgré tout à l'heure à la formation). Le stagiaire est soutenu régulièrement dans cette action au cours de la formation. Des crises au sein d'un groupe peuvent toujours survenir. Des ateliers adéquats sont alors mis en place afin d'essayer de résoudre le problème et de retrouver une bonne ambiance de travail. Une prise en charge plus individuelle et plus soutenue peut être nécessaire lorsqu'un stagiaire présente certaines difficultés plus personnelles.

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Partenariats mis en œuvre pour la filière

Cet item ne concerne que les partenariats déjà établis ou qui, à tout le moins, seront opérationnels dès un éventuel agrément de la filière. Ajoutez des lignes dans le tableau si nécessaire.

Partenaires Personnes morales			
N° BCE	Nom du partenaire	Convention Oui / Non	Objet clair et précis du partenariat
0236.363.165	Maison de l'Emploi	Oui	Information et orientation du public vers la formation
0216.697.604	CPAS de Gembloux	Non	Création de passerelles Diffusion de l'information, favoriser l'intégration de bénéficiaires du CPAS. Envoi de stagiaires vers service social, renseignements par rapport au permis de conduire
0236.363.165	FOREM	Oui	Mise à disposition d'espace de diffusion d'offres d'emploi. Mise en œuvre du contrat de coopération
Partenaires Personnes physiques			

Si une convention existe, celle-ci ne doit pas figurer en annexe, mais devra être tenue à disposition de l'Inspection dans le cadre de ses futurs contrôles.

Remarques éventuelles sur les ressources humaines, matérielles et financières

Indiquez toute information complémentaire pertinente (qualification des formateurs, nouveaux locaux, matériel spécifique utilisé, etc.)

(25 lignes maximum) :

Les stagiaires auront l'occasion de se former sur du matériel informatique de qualité. Des serveurs ainsi que du matériel réseau récent et professionnel seront mis à leur disposition afin de s'approcher au mieux de la situation réelle en entreprise.

Nous attachons également une grande importance à l'ergonomie des postes de travail et à la prévention des risques articulaires et musculaires liés à une longue station assise devant un écran.

Les logiciels utilisés seront, dans la mesure du possible, ceux employés en entreprise mais l'accent sera également mis sur les équivalents libres.

Description de la nouvelle filière – Créateur(trice) 3D

Complétez cette rubrique (pages 8 à 19) **pour chaque nouvelle filière** proposée à l'agrément en reproduisant le modèle si nécessaire.

Bassin(s) EFE compétent(s) : **NAMUR**

Si plusieurs Bassins EFE (chambre Emploi-Formation) concernés, indiquez-les tous.

Cohérence et articulation avec le projet pédagogique du centre

Il s'agit ici de montrer en quoi et comment le choix de la filière permet de mieux rencontrer concrètement les objectifs visés par le projet pédagogique du centre.

(25 lignes maximum) :

La formation Créateur(trice) 3D vient d'un constat réalisé sur le terrain et par nos partenaires tels que l'école de promotion sociale de Tamines (qui interviendra en aval de la formation pour les stagiaires qui souhaitent poursuivre leur formation). Certains stagiaires, de plus en plus nombreux, souhaitent se former dans des domaines plus poussés de l'informatique. Cette formation permettrait donc de combler ce manque et de répondre à un besoin croissant de main d'œuvre dans le domaine. De plus, l'expertise de la CEDEG en matière informatique n'est plus à démontrer. En effet, entreprises locales et administrations publiques n'hésitent pas à faire appel à notre Cellule pour le développement d'application, le design de réseaux ou la création de sites web. La situation géographique de la CEDEG, à la limite entre les provinces de Namur et du Brabant Wallon, nous place idéalement au centre de deux parcs scientifiques en demande de designer, que ce soit dans des domaines techniques ou plus créatifs (Créalys et Axis). La filière de créateur(trice) 3D mettra également en œuvre les compétences transversales comme l'autonomisation des stagiaires, les outils de recherches d'emploi et le suivi psycho-social des stagiaires.

Public visé par la filière

Si c'est pertinent pour votre filière, indiquez les éventuelles spécificités du public visé.

(10 lignes maximum) :

Le public visé est celui du décret CISP

Activités-clés et compétences

Par « compétence », on entend, pour chaque activité-clé, la capacité d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail pour le développement professionnel ou personnel. La compétence est décrite par un verbe d'action observable et l'objet sur lequel porte l'action.

Exemple : filière : « commis de cuisine » / activité-clé : « participer au service » / compétence : « dresser selon un modèle »

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Activité clé n°1 : Réaliser la maquette numérique d'un objet en 3D :

- Modéliser des pièces à l'aide d'un logiciel de CAO
- Réparer les fichiers 3D issus de CAO ou de rétroconception
- Réaliser le modèle numérique 3D d'une pièce en utilisant un scanner
- Valider des hypothèses d'étude de fabrication additive par prototypage rapide de pièces

Activité clé n°2 : Réaliser des pièces en utilisant des procédés d'impression 3D :

- Préparer la fabrication additive d'une série de pièces
- Réaliser une mise en plateau et produire des pièces en fabrication additive
- Réaliser les opérations de post-finition sur les pièces imprimées
- Réaliser les essais et le rapport de métrologie de pièces réalisées en impression 3D

Activité clé n°3 : Elaborer et chiffrer le coût d'une solution technique en impression 3D répondant à une demande client :

- Choisir la technologie d'impression et les matériaux adéquats pour un projet
- Chiffrer le coût de la fabrication d'une série de pièces réalisées en impression 3D
- Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue en impression 3D

Aptitudes

Par « aptitude », on entend la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Ces savoir-faire sont de 3 types :

- les savoir-faire pratiques lorsqu'ils relèvent de la dextérité, de l'utilisation de méthode, d'outils, de machine ;
- les savoir-faire cognitifs lorsqu'il s'agit de l'utilisation de la pensée logique, intuitive ou créative ;
- les savoir-faire comportementaux en situation professionnelle qui sont de trois ordres: organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Analyser un cahier des charges et proposer des solutions techniques.
Réaliser une analyse fonctionnelle.
Savoir utiliser un logiciel de conception assistée par ordinateur.
Intégrer le développement durable dans la conception d'une pièce mécanique.D
Prendre en compte des critères économiques.
Respecter des règles de confidentialités conformément aux exigences du donneur d'ordre.
Mettre en œuvre des méthodes de travail collaboratives.
Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.
Exploiter des documents et notices, y compris en anglais.
Dialoguer avec des fournisseurs, des sous-traitants, et des spécialistes de technologies connexes à son activité.
Réparer les erreurs dues à l'importation, reconstruire les surfaces.
Maîtriser les différents paramètres des slicer.
Respecter des règles de confidentialité conformément aux exigences du donneur d'ordre.
Utiliser des outils de conception CAO et des différents formats des fichiers exportés (STL, 3MF etc.).
Exploiter des logiciels de préparation et de tranchage (slicer), et leurs fonctions spécifiques.
Exploiter des notices, y compris en anglais.
Travailler en mode collaboratif.
Adapter son activité pour répondre à une demande urgente.
Rendre compte oralement à son responsable.
Argumenter ses solutions.
Utiliser un scanner adapté aux dimensions de l'objet.
Convertir un nuage de points issu d'un scan en fichier maillé.
Résoudre les erreurs d'intersection et de maillage.
Exploiter le logiciel de traitement du système d'acquisition 3D.
Respecter des règles de confidentialité conformément aux exigences du donneur d'ordre.

Savoirs

Par « savoir », on entend un ensemble de connaissances relatives à des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Connaissance des outils de réparation, de reconstruction et des différents formats des fichiers exportés (STL, 3MF etc...)

Connaissance des normes du dessin industriel.

Connaissance des outils de réparation, de reconstruction et des différents formats des fichiers exportés.

Connaissances des caractéristiques des différents scanners.

Connaissance des logiciels de numérisation.

Connaissance des logiciels de réparation surfaciques.

Connaissance des normes du dessin industriel.

Connaissance des différents formats (stl, obj, 3MF...) des fichiers exportés et leurs applications

Connaissance des différentes technologies de fabrication.

Connaissance des matériaux. Connaissance des différents procédés de fabrication additive et de leurs applications.

Connaissances de base de logiciels d'optimisation topologique et de simulation d'effort.

Connaissance des outils de CAO.

Connaissance de la démarche d'écoconception.

Types d'entrées et nombre de places

Entrées permanentes
(cochez la case si pertinent)

Nombre maximal de places de formation simultanées pour les entrées permanentes :

Entrées par session
(cochez la case si pertinent)

Répartition des heures du programme de formation

Il s'agit de donner une répartition théorique, le programme pouvant être adapté en fonction des spécificités des stagiaires.

Répartition du programme		Nombre d'heures par stagiaire	Nombre d'heures maximal ou minimal prévus par la réglementation
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	120	/
	dispensées par un organisme partenaire	80	/
Formation pratique	dans votre organisme	340	/
	dispensées par un organisme partenaire		/
Stages en entreprise (sauf dérogation, la durée maximale des stages ne peut excéder 50% de la durée totale du programme. Le stagiaire doit avoir effectué une formation minimale de 150 heures au sein du centre avant d'accéder à un stage)	Stages d'acculturation		Maximum 90 heures par stage
	Stages de formation professionnelle	152	Maximum 520 heures par stage, sauf dérogation
Accompagnement social	dans votre organisme	70	
	dispensées par un organisme partenaire		
Total par stagiaire :		762	Maximum 2.100 heures

Nombre d'heures total proposé à l'agrément pour cette filière :

Encadrement

Nombre total de personnel d'encadrement prévu pour la filière : en ETP

Par personnel d'encadrement, il faut entendre les formateurs et les travailleurs en charge du suivi pédagogique ou de l'accompagnement social, qu'il s'agisse de personnel interne ou externe.

Taux théorique d'encadrement :

Par taux d'encadrement, il faut entendre le quotient résultant de la division du nombre d'heures d'encadrement, sachant qu'1 ETP équivaut à 1.672 heures, par le nombre d'heures de formation.

Présentation du programme de la filière

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

La formation théorique se divise en plusieurs unités de formation. La première (UF1) se focalisera sur l'outil informatique. En effet, il est indispensable de maîtriser les bases de l'utilisation d'un poste de travail afin de pouvoir utiliser les outils de conception 3D. Une deuxième unité de formation (UF2) concernera l'élaboration et le chiffrage du coût d'une conception 3D. A partir d'une esquisse et/ou d'un cahier des charges, le stagiaire élaborera une solution technique viable en accord avec le client potentiel, en s'assurant de trouver les solutions les plus adéquates en matière technologique ou de matériaux utilisés. Il aura également l'occasion d'appréhender les techniques de calcul de coût de revient d'un projet.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Une unité de formation sera assurée par une bénévole externe. Elle consistera en l'apprentissage et la découverte de l'anglais technique. En effet, nous constatons que les compétences linguistiques sont de plus en plus souvent sollicitées dans les offres d'emploi et il nous paraît important de démystifier l'apprentissage des langues qui souffre parfois d'a priori datant de la scolarité. De plus, l'anglais s'est imposé comme la langue d'usage obligatoire dans le domaine informatique.

Formation pratique dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

La formation pratique sera également subdivisée en plusieurs unités de formation. Ces unités permettront au stagiaire d'acquérir les compétences propres à son futur métier dans des situations aussi proches de la réalité que possible.

La première unité abordera les outils de conception 3D. Elle sera axée sur l'apprentissage des techniques de conception assistée par ordinateur (CAO) et de développement assisté par ordinateur (DAO). Les différents logiciels utilisés seront présentés et les techniques de dessins abordées.

La deuxième unité de formation portera sur la création de la pièce à l'aide d'un scanner.

Cette UF explicitera les concepts liés aux référencements spatiaux, à l'usage d'un scanner de définition et de technologie adaptés (UV, LED...), aux difficultés et limitations techniques pouvant survenir lors du scan d'une pièce.

Une troisième unité comportera des activités liées à l'impression 3D en tant que telle : découverte des logiciels de slicing, des différents types d'impressions (résine, laser, additive...), correction des surfaces, impression des pièces. L'apprentissage se fera à partir d'exemples réels que pourrait rencontrer le stagiaire dans sa pratique professionnelle.

La quatrième unité de formation concernera la postproduction des pièces : vérification de la qualité et de la solidité, ajustements mécaniques possibles, finition des pièces, suppression des supports.

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Néant

Stages d'acculturation

(20 lignes maximum) :

Néant

Stages de formation professionnelle

La durée du stage de formation professionnelle est limitée à 520 heures, sauf si un dépassement de cette durée est imposé par une autre base légale. En cas de dépassement imposé, outre la description générale des stages de formation professionnelle organisés au programme, veuillez mentionner explicitement dans le cadre ci-dessous la base légale de référence et en expliquer les conséquences.

(20 lignes maximum) :

Des stages en entreprise sont prévus en cours de formation afin d'observer et de confirmer son choix professionnel. Ces stages sont d'une durée d'un mois de manière à permettre au stagiaire de soit changer de service au sein d'une même entreprise, soit de faire deux stages au sein de deux entreprises de secteurs différents (par exemple prototypage et R&D ou production) afin de préciser la suite de son parcours de formation. Les stages sont, dans la mesure du possible, effectués dans des entreprises susceptibles de recruter du personnel de manière à donner l'occasion aux stagiaires de démontrer leurs compétences. Ces stages sont également l'occasion de développer de nouvelles compétences, parfois sur des logiciels propres à l'entreprise, parfois en identifiant les lacunes et en faisant part au formateur lors du retour au centre de formation. Il sera alors possible d'élaborer un cours spécifique aux besoins des stagiaires.

Accompagnement social dans votre organisme

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Les formateurs veillent à ce que le stagiaire : se familiarise avec le principe d'autonomie, bénéficie de conditions confortables pour développer son potentiel et valorise ses compétences acquises. Le stagiaire découvre son mode d'apprentissage, ses moteurs professionnels et parvient à établir un bilan personnel et professionnel tout en atteignant une meilleure confiance en lui. L'accent sera également mis sur le développement d'une stratégie personnelle de recherche d'emploi et d'une attitude emploi appropriée. Dès le début du parcours, on demande à chaque stagiaire de mettre en place une ou deux actions afin de se donner les moyens de réussir la formation (exemple : se lever chaque matin une demi-heure plus tôt de manière à prendre du temps pour ses enfants et arriver malgré tout à l'heure à la formation). Le stagiaire est soutenu régulièrement dans cette action au cours de la formation. Des crises au sein d'un groupe peuvent toujours survenir. Des ateliers adéquats sont alors mis en place afin d'essayer de résoudre le problème et de retrouver une bonne ambiance de travail. Une prise en charge plus individuelle et plus soutenue peut être nécessaire lorsqu'un stagiaire présente certaines difficultés plus personnelles.

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Partenariats mis en œuvre pour la filière

Cet item ne concerne que les partenariats déjà établis ou qui, à tout le moins, seront opérationnels dès un éventuel agrément de la filière. Ajoutez des lignes dans le tableau si nécessaire.

Partenaires Personnes morales			
N° BCE	Nom du partenaire	Convention Oui / Non	Objet clair et précis du partenariat
0236.363.165	Maison de l'Emploi	Oui	Information et orientation du public vers la formation
0216.697.604	CPAS de Gembloux	Non	Création de passerelles Diffusion de l'information, favoriser l'intégration de bénéficiaires du CPAS. Envoi de stagiaires vers service social, renseignements par rapport au permis de conduire
0236.363.165	FOREM	Oui	Mise à disposition d'espace de diffusion d'offres d'emploi. Mise en œuvre du contrat de coopération
Partenaires Personnes physiques			

Si une convention existe, celle-ci ne doit pas figurer en annexe, mais devra être tenue à disposition de l'Inspection dans le cadre de ses futurs contrôles.

Remarques éventuelles sur les ressources humaines, matérielles et financières

Indiquez toute information complémentaire pertinente (qualification des formateurs, nouveaux locaux, matériel spécifique utilisé, etc.)

(25 lignes maximum) :

Les stagiaires auront l'occasion de se former sur du matériel informatique de qualité. Nous attachons également une grande importance à l'ergonomie des postes de travail et à la prévention des risques articulaires et musculaires liés à une longue station assise devant un écran. Du matériel d'impression et de scan 3D sera également disponible afin de s'approcher au mieux de la situation réelle en entreprise. Les logiciels utilisés seront, dans la mesure du possible, ceux employés en entreprise mais l'accent sera également mis sur les équivalents libres.

Section 5 : Annexes à joindre

Cette section ne concerne que les opérateurs introduisant une demande de nouvelle filière et qui ont dès lors complété la section 4.

Ne joignez aucune annexe qui ne soit pas prévue dans la liste ci-dessous.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Cochez ci-dessous la case correspondant aux annexes que vous joignez et indiquez le nombre total de celles-ci en fin de cadre.

Nouvelle filière	
<input checked="" type="checkbox"/>	Pour chaque filière, le modèle de contrat pédagogique
<input checked="" type="checkbox"/>	Pour chaque filière, le programme individuel de formation
<input checked="" type="checkbox"/>	Pour chaque filière concernée, le modèle de contrat individuel de stage
<input type="checkbox"/>	Pour chaque filière concernée, l'éventuelle base légale attestant de l'obligation de l'allongement de la durée des stages au-delà de 520 heures
<input type="checkbox"/>	Pour tous les nouveaux locaux utilisés, la copie du rapport d'inspection incendie, en cours de validité et attestant de la conformité des locaux
<input type="checkbox"/>	Un document attestant de l'avancement des travaux lorsqu'un rapport du service incendie recommande des aménagements
<input type="checkbox"/>	Tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs
<input type="checkbox"/>	Les preuves nécessaires à la vérification du respect des obligations imposées par le secteur d'activité concerné et par les autres réglementations applicables aux filières (exemples : attestation de l'AFSCA ou agrément ONE)

Nombre total d'annexes jointes :

Section 6 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom : VITLOX

Prénom : Omer

légalement autorisé à engager le CISP suivant :

CEDEG Asbl

et agissant en qualité de :

Président

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire B de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à : Gembloux

Date : 3 0 / 0 3 / 2 0 2 2

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » :

Signature :